LE JOURNAL



Syndicat Interprofessionnel de Lanaudière

FIQ-SIL

de Lanaudière

Année 2, numéro 16 – 1er août 2018



J'appuie ma NÉGO

Les membres du FIQ-SIL sont invitées à interpeller la Direction du CISSS de Lanaudière pour qu'elle prenne acte de nos revendications et agisse en conséquence, en négociant avec notre comité de négociation pour améliorer nos conditions de travail. Pour ce faire, nous vous invitons à signer la lettre d'appui et de nous la retourner au bureau syndical, soit à la section Nord, soit à la section Sud : par courrier interne, par fax ou en personne.

Vous trouverez cette lettre sur notre site internet au www.fiqsil.com, sur notre Facebook, sur nos babillards ou tout simplement à votre local syndical.

Il nous fera plaisir de la remettre au comité de négociation patronal en votre nom. Un petit geste qui vaut énormément.

Pour tout savoir sur le déroulement de la négociation locale 2017-2018, consultez vos babillards syndicaux ou rejoigneznous sur le groupe Facebook FIQ-SIL.

Les représentantes présentes au bureau syndical peuvent également répondre à vos questions.

Date de tombée de vos disponibilités

Section NORD

N'oubliez pas que vous avez jusqu'au 10 septembre 2018 prochain pour modifier votre disponibilité pour les périodes 10, 11 et 12, soit du :

9 décembre au 5 janvier 2019;

6 janvier au 2 février 2019;

3 février au 2 mars 2019.

Section SUD

N'oubliez pas que vous avez jusqu'au 1^{er} septembre 2018 prochain pour modifier votre disponibilité pour la période 8, soit du 14 octobre au 10 novembre 2018.

ON A NOTRE QUOTA



L'assurance habitation de La Personnelle Un avantage exclusif à votre groupe

Obtenez une soumission et économisez! 1 888 476-8737 lapersonnelle.com/fiq

La Personnelle désigne La Personnelle, assurances générales inc. Certaines conditions, limitations et exclusions peuvent s'appliquer.





Nous, on parle santé.

Congé sans solde ou partiel sans solde pour études

Si vous êtes étudiante à temps plein ou que vous suivez au moins trois cours par session dans un secteur reconnu par la convention collective comme étant connexe à la santé, vous êtes éligible à un congé sans solde pour études. De la même façon, vous pouvez obtenir un congé partiel sans solde et diminuer votre nombre de jours de travail par semaine.

Ce congé sans solde peut être d'une durée de 24 mois et peut-être divisible en 2 ou 3 absences sans solde réparties sur une période n'excédant pas 36 mois.

Ainsi, vous pouvez revenir à votre poste pendant la période des fêtes et des vacances estivales et retourner sur votre même congé à votre retour en classe et ainsi étirer votre congé de 24 mois sur toute la durée prévue d'un BAC ou d'un DEC.

Conditions d'obtention:

- Avoir terminé sa période de probation.
- Être en mesure de fournir des preuves justificatives à la demande de l'Employeur.

Avantages

Vous conservez et accumulez votre ancienneté tout au long de votre congé sans solde ou partiel sans solde pour études. Si vous avez un poste à temps partiel, vous accumulerez votre ancienneté selon le calcul de la moyenne des heures travaillées au cours des 12 derniers mois ou de votre date d'embauche, selon la date la plus rapprochée.

Si vous bénéficiez d'un congé sans solde pour études, vous pourrez vous voir reconnaître 24 mois d'expérience maximum et ce, à la condition que vous ayez au moins 2 ans de service dans le secteur de la santé et services sociaux au moment de votre départ pour études.

Retour du congé

30 jours avant la fin du congé, vous devez aviser l'Employeur de votre retour. Advenant que vous abandonnez vos études, vous devez en informer l'Employeur et fournir une prestation de travail correspondant à votre poste car, à défaut de ne pas aviser l'Employeur, vous serez réputé avoir abandonné volontairement votre emploi.

Pour plus d'info téléphonez-nous au bureau syndical et il nous fera plaisir de vous conseiller à ce sujet.



BUREAUX SYNDICAUX FIQ-SIL

Site web: www.fiqsil.com



Section Nord - CHDL

1000, boulevard Sainte-Anne Bureau 5E-20 Saint-Charles-Borromée, QC J6E 6J2

Tél.: 450-759-8222, poste 2049 ou sans frais: 1-866-752-1406 Fax: 450-752-8335

Courriel: info@spssnl.qc.ca

Section Sud - CHPLG

911, Montée des Pionniers Bureau B0-120 Terrebonne, QC J6V 2H2

Tél.: 450-654-7525, poste 20113 Fax: 450-585-2797 Courriel: sils-fiq@bellnet.ca

Nous, on parle santé.